

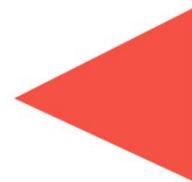
▶ DECRYPTAGE



La crise
budgétaire



de l'enseignement
supérieur français



PLF 2015 - CPER 2015-2020 - BUDGETS LOCAUX



union des étudiants communistes

Décryptage - la crise budgétaire de l'Enseignement Supérieur Français .

Sommaire

Edito.	3
I - Budget de l'Enseignement Supérieur et la Recherche en hausse pour 2015 ? Décryptage du mensonge du secrétariat d'Etat.....	4
II - Les Contrats Projets Etat Région : la face cachée d'une immense baisse de budget :	6
III - Des établissements en faillite structurelle.	7
IV - Faire face aux faillites structurelles de l'université libérale : les propositions des étudiants communistes.	9

Edito.

Partout, les universités, les IUT, les IEP, rencontrent des difficultés budgétaires croissantes. La politique rétrograde du gouvernement les met face à des dilemmes insolubles : sélectionner les étudiants ou supprimer une filière ? Recruter des enseignants ou agrandir les locaux ? Ces mesures sont autant de boulets aux pieds du pays, autant d'obstacles pour la réussite universitaire et professionnelle des étudiants, autant de perspectives économiques et scientifiques qui se ferment. Le patronat a déjà mis en faillite l'industrie du pays, il faut être fou pour lui confier l'éducation : les étudiants, qui sont les salariés de demain, ont la solution à ces problèmes aberrants.

Dès le mois de juillet, à l'occasion des chaînes d'inscription, nous avons proposé aux étudiants de s'engager dans ce combat, de se mobiliser en faveur de nouveaux moyens pour l'enseignement supérieur, de mettre en œuvre un projet nouveau. Ils sont près de 1000, dans toute la France, à avoir rejoint l'UEC dans cette période. Depuis, nous proposons à toutes les organisations et associations de signer notre appel pour sortir de l'austérité. L'objectif ? Rassembler l'ensemble de notre milieu pour une nouvelle politique éducative.

À présent que la rentrée est passée, nous organisons durant tout le mois d'octobre des réunions publiques, des assemblées, des meetings, pour proposer à chacun de s'impliquer dans la bataille. À Clermont-Ferrand, à Strasbourg, à Créteil, les étudiants ont d'ores et déjà répondu à notre invitation et entrent en manifestation. Et dès le mois de novembre, nous ferons franchir un nouveau cap à la bataille avec le référendum des étudiants : nous proposerons aux étudiants de voter contre l'austérité, de voter pour leur avenir. Au mois de décembre et au mois de janvier, les établissements mettront en délibération les budgets d'austérité pour la nouvelle année : il nous faut, d'ici là, rassembler toutes les forces disponibles pour mettre ces propositions en échec. Il n'y a qu'un mot d'ordre : aucune coupe budgétaire, nulle part !

Matthieu Bauhain,
Secrétaire à l'organisation de l'UEC.

I - Budget de l'Enseignement Supérieur et la Recherche en hausse pour 2015 ? Décryptage du mensonge du secrétariat d'Etat.

Le Projet de Loi de Finances 2015. Qu'est ce que c'est ?

Chaque année, le gouvernement présente à l'automne le projet de budget de la France pour l'année suivante avec les recettes (impôts, taxes...) et dépenses (budget de l'Etat, de la sécurité sociale...). C'est ce qu'on appelle le projet de loi de finances (PLF). Il est examiné, discuté puis voté par le Parlement.

Au sein du budget de l'Etat, chaque secteur d'action publique a son lot de dépenses. Parmi ces dépenses, on peut compter celles de l'enseignement supérieur et de la recherche, ce dont nous parlons ici.

Le ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche affirme que son budget augmenterait de 45 millions d'euros pour l'année 2015, sans prendre en compte l'inflation. **Avec une prévision d'inflation à 0,5 %, il aurait déjà fallu 115 millions € d'augmentation pour arriver à un budget équivalent à celui de 2013 (déjà largement insuffisant pour l'ESR)**

C'est pourquoi le ministère du budget, en présentant le budget global de Etat et en prenant en compte l'inflation, a projeté une baisse de 0,1% en ce qui concerne l'ESR, c'est à dire une baisse d'au moins 30 millions d'euros de budgets environ. C'est donc en contradiction avec ce qu'annonce Geneviève Fioraso. Qu'en est t-il vraiment ?

9 millions pour l'Enseignement Agricole.

Tout d'abord, il faut préciser que sur ces 45 millions d'euros d'augmentation annoncés par Geneviève Fioraso, **il faut déjà en retirer 9 millions** qui iront dans le budget du ministère de l'Agriculture au titre de l'Enseignement Agricole (divers bourses...).

Le budget vie étudiante : une augmentation minimale en trompe l'œil.

Sur les 45 millions d'euros d'augmentation, 42 millions rentrent dans le volet "vie étudiante" du budget de l'ESR. **Ceci pour financer la réforme des bourses déjà annoncée au mois de juillet**, il s'agit donc d'une augmentation en trompe l'œil et qui annonce rien de nouveau !

Concernant cette réforme minimale des bourses, elle concerne 77 500 étudiants qui devraient bénéficier à la rentrée d'une aide supplémentaire de 1 000 € par an, ce qui correspond à l'échelon zéro-bis des bourses. Concrètement, cette réforme concerne **1**

étudiant sur 28 qui bénéficieront de 2,73 € par jour. Au regard de l'urgence politique que représente la précarité étudiante, elle est donc largement insuffisante.

Surtout, une circulaire du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche datant du 02 juillet 2014 introduit une régression pour les boursiers. Les étudiants boursiers sortant d'un master et n'ayant pas épuisé leurs droits seront désormais privés de bourses s'ils choisissent de se réinscrire dans un cursus de niveau inférieur.

Cette très légère augmentation du volet "vie étudiante" du budget de l'Enseignement Supérieur est largement inférieure aux exigences du moment, compte tenu de **l'augmentation de la vie étudiante et d'un pouvoir d'achat en baisse constante :**

- Hausse de 3,5% des loyers petite surface en région parisienne et de 2% en province.
- Hausse de 1,5% du prix du restaurant universitaire
- Hausse moyenne des droits d'inscriptions de 0,7% cette année.

Le budget fonctionnement des établissements : encore plus de crise pour l'ESR.

Sur un budget total de 12,79 milliards d'euros, le ministère avoue une baisse directe de 5 millions d'euros pour le fonctionnement des établissements, alors qu'il y a 30 000 étudiants en plus cette année.

Mais ce budget inclut l'annonce de 1000 emplois « créés », dont le financement exige 58 millions de masse salariale (somme non prévue par le ministère. Ce qui implique une baisse réelle des dotations de fonctionnement d'un montant au moins équivalent à 63 millions d'euros !

Cette baisse, déjà inadmissible compte tenu de la crise budgétaire actuelle, n'est rien par rapport à l'écart minimum entre les prévisions de dépenses obligatoires des établissements locaux et les recettes nouvelles. En effet, la revalorisation obligatoire des catégories B et C (loi Sauvadet du 12 mars 2012) et d'autres dépenses structurelles rajoutent 200 millions d'euros de dépenses obligatoires pour les établissements selon la Conférence des Présidents d'Université (CPU) réunie fin septembre 2014. **Ce qui revient à une baisse totale de 263 millions d'euros dans le budget de fonctionnement des établissements selon certains présidents d'universités.**

Le budget recherche : une stagnation

Le ministère annonce une augmentation de 6 millions d'euros pour un budget d'environ 7,76 milliards d'euros. Si ce budget est en stagnation, il est donc bien inférieur aux besoins des laboratoires et des avancées pédagogiques nécessaires à la réussite des étudiants.

Récapitulatif : le budget 2015 pour l'Enseignement Supérieur est bien un budget d'austérité.

Affirmer que le budget 2015 pour l'Enseignement Supérieur et la Recherche est en augmentation de 45 millions d'euros est donc un mensonge éhonté. D'abord parce que sur ces 45 millions, 9 millions seront transférés à l'Enseignement Agricole qui relève du ministère de l'agriculture. Ensuite parce que 43 millions d'euros du budget relèvent d'une réforme des bourses ultra-minimale déjà annoncée et largement inférieure à l'augmentation du coût de la vie étudiante.

Surtout, alors que l'ensemble des établissements est forcé de mettre en place une politique d'austérité nuisant à la réussite des étudiants et à leur insertion professionnelle, aucune mesure n'est prise pour améliorer leur fonctionnement. Au contraire, derrière la baisse annoncée de 6 millions d'euros dans le volet "fonctionnement des établissements" du budget de l'Etat, c'est au total 263 millions de baisse de budget due aux évolutions structurelles de l'ESR, annoncée par la Conférence des Présidents d'Universités (CPU) et les organisations d'enseignants dont le SNESUP.

II - Les Contrats Projets Etat Région : la face cachée d'une immense baisse de budget :

Qu'est ce qu'un Contrat Projet Etat Région ?

Un contrat de projets État-région (CPER), est un document par lequel l'État et une Conseil Régional s'engagent sur la programmation et le financement pluriannuels de projets importants tels que la création d'infrastructures ou le soutien à des filières d'avenir. Un Contrat Projet Etat Région est voté aujourd'hui pour une durée de cinq ans.

Les Contrats Projets Etats région 2014-2020 prévoient cinq orientations principales. En continuité avec les projets Etats région 2007-2014, l'enseignement supérieur figure parmi ces cinq orientations principales et permet aux régions de financer l'enseignement supérieur. Avec l'autonomie des universités, ces financements sont régionaux sont devenus essentiels pour un certain nombre d'établissements.

Mais l'enseignement supérieur et la recherche est le parent pauvre de ces nouveaux CPER. **En effet, le budget ESR des CPER passe de 2,9 milliards d'euros à 950 millions d'euros, c'est à dire une baisse de 68% du budget alloué à l'Enseignement Supérieur.** En l'état, cette baisse serait mortifère pour un certain nombre d'établissements de proximité, notamment dans le rural, et annoncerait la fermeture de filières et d'établissements.

En voici trois exemples concrets qui concernent neuf universités :

- le Contrat Projet Etat Région 2015-2020 entre l'Etat et la région **Poitou-Charentes** prévoit de passer de le budget Enseignement Supérieur et Recherche de 28 millions à 2,45 millions d'euros. C'est à dire une baisse de 91,75% de budgets qui desservira les établissements de la région et en particulier les universités de Poitiers et La Rochelle.
- les Contrats Projets Etats Régions qui prévoient d'être signés entre l'Etat les régions **Pays de la Loire** et **Bretagne** admettent une chute de 70% des crédits alloués par l'Etat pour l'Enseignement Supérieur et la Recherche.

III - Des établissements en faillite structurelle.

Des suppressions de postes de personnels enseignants ou administratifs :

Les masses salariales du personnel représentant le plus souvent 80% du budget d'un établissement. Les suppressions de postes constituent donc la première mesure prise par les établissements pour faire face à la crise budgétaire. Ces suppressions sont dangereuses la formation des étudiants : moins d'enseignants, cela correspond à des cours (Cours Magistraux et Travaux Dirigés) surchargés, à des fermetures de promotions, à des élèves moins encadrés, moins entourés et qui réussissent donc moins bien.

- **Université de Caen** : 200 postes supprimés en deux ans.
- **IUT de Cholet** : l'ensemble du personnel administratif a été licencié à l'exception de deux secrétaires.
- **Université Pascal Blaise de Clermont Ferrand** : plan d'austérité de 5 millions supprimant 148 postes en deux ans.
- **Université Paris 1 Sorbonne** : 15 emplois gelés.

Des cours surchargés nuisant à la pédagogie et la réussite des étudiants :

- **A l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense**, une partie des étudiants ne peut pas accéder aux cours de première et deuxième année de droit, les amphis, surchargés, ne pouvant accueillir l'ensemble des élèves.
- **Université Montpellier 2** : les groupes de TD passent de 40 à 55 élèves.
- **Université Grenoble 1** : les étudiants en sciences (physiques, biologie...) doivent travailler en trinômes en cours de Travaux Pratiques (TP).
- **Université de La Rochelle** : les seuils d'ouverture de TD passent de 26 à 40 élèves.

Des tirages au sort pour opérer une sélection à l'université :

- **l'Université de Paris 8** : en licence 3 de sciences politiques, seuls 30 étudiants sur 80 ont accès aux cours de langues (sélectionnés par tirages au sort).
- **Université Montpellier 3** : tirages au sort pour l'inscription en première année de psychologie afin de sélectionner les étudiants.

Des bibliothèques universitaires dont l'offre se réduit :

- **Université Pierre et Marie Curie (Paris 6, Jussieu)** : La bibliothèque a vu une réduction de 30% de son budget.
- **Université Pascal Blaise Clermont Ferrand** : deux bibliothèques universitaires ont du fermer leurs portes.

De nombreuses fermetures de formations, de filières et d'UFR :

- **Université Versailles Saint Quentin** : fermeture programmée de l'UFR de STAPS et suppression du master MEEF.
- **Université Paris Est Créteil** : Suppression des départements d'allemand et de philosophie.
- **Université de Nice Sophie Antipolis** : Suppression de la licence Histoire et Science Politique.

Des établissements en faillites :

Le cas le plus criant est celui de Versailles-Saint-Quentin, exemple emblématique de l'échec de l'autonomie des universités avec des pertes de 5,2 millions. Sans une rallonge budgétaire d'urgence venant de l'Etat de 0,8 millions d'euros en 2013 et 2,6 millions d'euros en 2014, l'établissement aurait du fermer ses portes.

IV - Faire face aux faillites structurelles de l'université libérale : les propositions des étudiants communistes.

L'austérité et ses conséquences sont la démonstration de l'échec des tenants de l'économie capitaliste à faire réussir le progrès du pays. Nous sommes dans un contexte où 1 étudiant sur 2 rate son année. Nous nous battons donc pour que les étudiants puissent obtenir un diplôme, pouvoir exercer le métier qu'ils ont choisi, bref pour réussir leur avenir. Mais aussi pour que la France puisse répondre aux nouvelles exigences économiques, sociales et technologiques, pour que l'enseignement supérieur soit un outil de progrès pour la classe laborieuse et sa jeunesse.

C'est donc, à l'université et dans les IUT, vers les fermetures de filière, de labo ou d'établissement que le présent et les inquiétudes des étudiants sont tournés. C'est la peur de voir son projet professionnel voler en éclats, soit que le cursus qu'on envisageait n'existe plus, soit qu'il est devenu inaccessible, dans une autre ville ou dans un autre pays. C'est la peur d'avoir gâché deux années d'études qui ne seront reconnues nulle part parce que la filière est supprimée du jour au lendemain. C'est la peur, enfin, qu'un travail de recherche n'aboutisse à rien parce que le laboratoire ferme ou perd ses derniers crédits. Et cette préoccupation des étudiants est également celle de tout le pays : les savoirs et les savoir-faires que l'on fait disparaître, ou dont on prive le grand nombre des salariés en les réservant à quelques groupes d'experts, ces savoirs et ces savoir-faires sont la clé des défis éducatifs, professionnels et scientifiques du XXI^e siècle. Il s'agit donc d'en faire le cœur de notre campagne, la porte d'entrée et la proposition immédiate pour mener les batailles de l'égalité territoriale et du cadrage national.

C'est pourquoi notre première revendication est celle de **l'interdiction des fermetures de filière, d'établissement, de labo et le réengagement budgétaire de l'Etat dans l'enseignement supérieur**. Il est grand temps d'en finir avec les coupes budgétaires qui bloquent la réussite des étudiants, qui empêchent le développement et le progrès de la société.

Dès à présent, l'argent existe et peut être attribué : on pense par exemple à la somme colossale gracieusement accordée aux multinationales dans le cadre du Crédit Impôt Recherche (6 Mds d'€), dont on peut facilement montrer qu'elle serait mieux utilisée pour déployer les potentiels intellectuel, technique et scientifique de la France. Cette proposition est le premier pas pour une politique éducative nouvelle, qui mobilise pleinement les ressources de l'enseignement supérieur au service du progrès social et professionnel.

Deuxièmement, nous proposons un **cadrage national des diplômes partout sur le territoire comprenant les contenus de formations, les moyens financiers et ceux de l'insertion professionnelle**.

Au-delà, **les moyens nouveaux alloués à l'ensemble des établissements doivent être également répartis en France pour garantir le même accès aux études et la même qualité de formation et d'encadrement.**

Il est inacceptable et inefficace pour le pays que l'on soit si nombreux à renoncer à un métier, à une formation ou à une qualification parce qu'on n'est pas né au bon endroit. Cette exigence d'égalité territoriale, pour des établissements qui font vivre une commune, un département ou une région, ouvre la voie à un véritable cadrage national des diplômes. En effet, on doit avoir les mêmes formations et les mêmes conditions de travail, que l'on étudie à Bordeaux ou à Lille ; les mêmes conditions d'embauche, que l'on ait obtenu son diplôme à Toulouse ou à Strasbourg. Il faut mettre un terme, dès la formation initiale, à la concurrence professionnelle, à la déqualification, à la dégradation des savoirs et des savoir-faires, qui touchent chaque étudiant et qui pèsent sur le monde du travail dans son ensemble. En l'état, les diplômes délivrés sur le territoire sont incohérents, ils ne sont donc pas reconnus dans les conventions collectives : on est embauché dans des conditions salariales et professionnelles revues à la baisse. C'est un nivellement par le bas des conditions de travail, impliquant chômage de masse et collectifs de travail inefficaces. Il s'agit donc avant toute chose d'en finir avec l'austérité : sans cadre financier, pas de cadre des diplômes. Il s'agit d'abord de renforcer les dotations récurrentes, et d'en finir avec les dotations par projet qui plongent les établissements dans des difficultés financières insurmontables. **Double d'un réinvestissement massif, il s'agit de mettre les moyens nécessaires pour garantir à chacun un diplôme d'égale qualité.** La cohérence des enseignements doit permettre de former de futurs techniciens et ingénieurs, cadres et enseignants sur la base de qualifications larges et reliées, et non de compétences restreintes et sans cohérence entre elles.

Voilà pourquoi nous affirmons que les actionnaires, le MEDEF et la classe dominante sont incapables mener à bien l'enseignement supérieur et de diriger la société. Le projet néolibéral de classe qu'ils mènent depuis 25 ans a conduit la société à la crise économique qui dure depuis 5 ans, à la paralysie du pays, du progrès et des connaissances. Cela a conduit à couper les perspectives d'avenir de toute une génération et ses perspectives de réussite scolaire comme professionnelle.

C'est pourquoi nous voulons réussir nos études, réussir notre insertion professionnelle, mais aussi réussir à rassembler la jeunesse, réussir à gagner des luttes quotidiennes, réussir à construire une société débarrassée du capitalisme.

La réussite des étudiants, de la jeunesse issue des classes moyennes et populaires, c'est une des clés pour demain, prendre en main les leviers de tous les pouvoirs. C'est une des clés pour renverser et dépasser le système capitaliste pour construire le nouveau démocratique et économique de la France, vers l'avènement d'un pouvoir populaire.

www.etudiants-communistes.org

UEC